

→ SDB par Clarck

Compte-rendu de la réunion des chefs de service de la Direction
Générale de la Jeunesse, le 13 mai 1986 à partir de 9 heures.

Etaient présents :

- Monsieur MUNYAMBARAGA Narcisse, Directeur Général de la Jeunesse et Président de la réunion.
- Monsieur KURAZIKUBONE Joseph, Directeur de l'Encadrement et Formation
- Monsieur RUSANGANWA Augustin, Chef de Division Production
- Monsieur HAKIZIMANA Protais, Chef de Division Formation
- Monsieur KAREKEZI Epimaque, Chef de Division Encadrement
- Monsieur MBONEZA Gaspard, Chef de Bureau Groupements Socio-Economiques
- Madame MUKABURASA Spéciose, Chef de Bureau Mouvements de Jeunesse.

Au début de la réunion, le Président a rappelé que de telles rencontres sont de coutume pour permettre aux responsables de revoir l'état d'avancement des tâches programmées au cours de l'année.

L'ordre du jour a porté essentiellement sur trois points :

1. Les instructions indiquées par le Ministre lors de la réunion avec le Secrétaire Général et les Directeurs Généraux.
2. Le Personnel
3. Les Divers.

1. Les Instructions

Le Président de la réunion a informé les participants qu'en date du 12 mai 1986, le Ministre de la Jeunesse et du Mouvement Coopératif a tenu une réunion avec le Secrétaire Général et tous les Directeurs Généraux du Département et leur a rappelé certains dossiers importants et urgents.

Le Directeur Général de la Jeunesse, tout en signalant le programme d'activités d'autres services du MIJEUCOOP s'est étendu sur ce qui regarde notre direction générale. Pour ce qui est de ce dernier service six points suivants sont prioritaires :

a. Education non-formelle

Le document préparatoire doit être remis le 15 mai 1986; après son adoption définitive, le Directeur Général de la Jeunesse le présentera à la réunion interservices prévue au Ministère de l'Intérieur et du Développement Communal du 20 au 24 mai 1986.

b. Le Prospectus sur la Jeunesse

Il doit être complété et présenté avant la fin du mois de mai 1986.

c. Le dossier CONFEJES

Etant donné que les projets à soumettre à cet organisme doivent être prêts au moins six mois avant, le Président de la réunion a demandé aux trois Chefs de Division de préparer quelques projets à présenter et le Chef de Division Encadrement a été désigné pour collectionner tous ces projets en collaboration de ses collègues. Les projets porteront surtout sur les recyclages des Encadreurs communaux et des instructeurs des Centres de Formation de la Jeunesse, les bourses de stage aux Encadreurs préfectoraux de la jeunesse et des coopératives et des agents des services centraux. Le séminaire régional des responsables de la jeunesse des pays de la C.E.P.G.L. aura lieu en juillet prochain, il permettra d'émettre des recommandations éventuelles sur l'exposition des produits des jeunes au niveau de la C.E.P.G.L.. Cette exposition avait été envisagée au cours de ce séminaire, mais sa réalisation s'avère impossible s'il n'y a pas de concertation préalable des 3 pays intéressés.

d. Le rapport sur la visite de la Délégation Soviétique au Rwanda

Ce rapport est demandé au Directeur Général de la Jeunesse qui a assuré l'encadrement de l'équipe.

e. Arrêté-Ministériel sur les relations Mouvements de Jeunesse MIJEUCOOP

Le document de travail qui est en préparation sera présenté à l'amendement lors de la prochaine réunion.

f. Plan d'utilisation du matériel technique

Le Ministre a demandé que la Division Production mette à jour ce plan et qu'un rapport de distribution soit présenté à la fin de chaque trimestre; les fiches y relatives doivent être claires et bien tenues.

Après la prise de connaissance de ces six points de référence, les participants ont intervenu sur le dossier CONFEJES et le plan d'utilisation du matériel technique.

- Concernant les projets à présenter à la CONFEJES, le Chef de Division Encadrement a fait remarquer que l'élaboration des projets a toujours été confiée à la Direction Planification; ce serait alors un double emploi d'élaborer d'autres projets sans être sûr que le service ayant les projets dans ses attributions ne s'est pas exécuté.

Après plusieurs exemples qui montrent qu'il y a des problèmes dans l'élaboration, l'exécution et l'aboutissement de certains projets par la Direction Planification (Chantier de l'Ouest, SODECOVI, CEFONIVA, ...) le Directeur Général de la Jeunesse a invité ses collaborateurs à prendre les devants pour indiquer nos vues sur ces projets. Pour cela, il est demandé à chaque service d'élaborer ses projets, de les présenter au coordinateur désigné et après synthèse, ils passeront à la Direction Planification pour les démarches de demande de financement.

Toujours dans le même sens, le Chef de Division Formation a rappelé qu'il existe un dossier des projets qui est en circulation et qu'il faudrait le retrouver pour l'actualiser et combiner tous les projets au niveau de la Direction Générale. Il en a profité pour faire sentir son désir d'axer tous les projets sur la formation et les recyclages des encadreurs et des instructeurs en réservant une place pour les responsables des Mouvements de Jeunesse.

Le Président de la réunion a répondu que pour les projets il appartient aux Chefs de Divisions d'arrêter leur méthode de travail pourvu qu'ils agissent avec rapidité; Quant à la formation à accorder aux responsables des Mouvements de Jeunesse, il a dit qu'il faut attendre que le dossier sur les attributions du personnel soit terminé et approuvé pour mettre à jour les liens et la collaboration que nous devons avoir avec eux.

En concluant sur la question relative au chevauchement des services, les intervenants trouvent qu'il s'agit d'un problème de coordination car à la tête de tous ces services il y a des coordonnateurs qui doivent orienter les travaux et faire aboutir la politique générale du Ministère.

- S'agissant du plan d'utilisation du matériel technique, le Chef de Division Production a déclaré ne pas comprendre ce qu'on veut réellement car selon lui la procédure adoptée par son service semble être appropriée.

Il l'a ainsi expliqué : on établit un plan d'achat du matériel qui est soumis à l'approbation des différents chefs hiérarchiques, puis envoyé à la gestion des crédits pour l'établissement des bons de commandes pour l'achat du matériel.

La Division Production fait alors un plan de répartition suivant le matériel disponible et présente à la fin de chaque trimestre un rapport du matériel distribué. Ce service rencontre des difficultés dans le recueil des besoins réels à satisfaire, car le plus souvent les rapports servant de référence sont incomplets et les responsables des Mouvements de Jeunesse envoient leurs requêtes dès que le besoin se fait sentir, sans programmation annuelle des actions à réaliser.

Le Président de réunion a répondu qu'il faut une concertation entre les différents services de la Direction Générale pour que le plan d'acquisition du matériel technique montre des besoins clairement exprimés par les Centres de Formation des Jeunes, les Groupements Socio-économiques et les Mouvements de Jeunesse en réservant une marge pour un stock stratégique (pour les imprévus).

Pour se résumer, les intervenants se sont mis d'accord qu'un plan d'achat et d'utilisation du matériel doit être mis à jour, il doit visualiser l'appui aux Groupements Socio-Economiques, les fonds de roulement, les investissements et les imprévus.

Concernant l'appui et l'octroi de crédit aux groupements, le Chef de Bureau Groupements Socio-Economiques a fait remarquer que ses fonctions vont à califourchon avec celles de la Division Production et que pour cela son service est sous informé sur certains dossiers.

Le Président de la réunion a intervenu en disant que pour éviter des malentendus entre services, il faut que chaque responsable prenne des initiatives et collabore étroitement avec d'autres responsables pour la bonne marche des services. Il est évident que chaque service suive de très près les dossiers qui le concerne.

Pour l'exécution, il faut avoir des avis autorisés par le Chef de service visé. Dans tout ceci il faut que chacun comprenne l'importance de la circulation de l'information. L'assemblée s'est mise d'accord pour que dans l'orientation des dossiers le Directeur Général précise le service qui doit étudier tel dossier avec une note pour "information ou en collaboration" avec tel service ...

2. Le Personnel

- La discipline

Dernièrement le Ministre a fait faire un contrôle dans tous les services et relevé des absences dans les bureaux; du côté de la Direction Générale de la Jeunesse il y avait cinq absences non justifiées.

Faisant suite à la note du Ministre demandant que chaque Directeur Général fasse régulièrement de tels contrôles, le Directeur Général de la Jeunesse voudrait que chaque Chef de Division veille à la discipline de ses Agents. A cet effet, les mesures suivantes sont à prendre :

- éviter des sorties injustifiées et le bavardage au bureau où devant le Ministère
- signer les fiches de sortie en cas d'absence autorisée
- le chef ayant accordé la permission doit informer les autres échelons hiérarchiques.
- l'absence due à la cause de maladie doit être justifiée par un repos médical, surtout si l'absence va au delà d'un jour.

- La répartition des tâches

On remarque que certains agents sont suremployés et que par contre les autres le sont moins. Les intervenants ont fait remarquer que les agents sous-employés sont ceux qui attendent le travail donné par leurs chefs sans qu'ils prennent des initiatives eux-mêmes.

Pour les inciter à travailler, le Président de la réunion trouve que le chef de service doit indiquer à l'agent le travail à faire et il reviendra à l'agent de présenter son calendrier de travail et le rapport d'exécution de ce calendrier.

Revenant au point relatif à l'ancienne FAJECOP, le Directeur Général a informé les participants que ce dossier a été confié à la Révérende Soeur Télésphore mais qu'il faut lui trouver quelqu'un pour l'aider dans les rapports et la gestion. Certains participants font remarquer qu'il y aura des problèmes dus à l'exiguité du local et dans le fait que les agents de l'Administration Centrale ne peuvent pas s'occuper efficacement de la gestion des produits des jeunes et de la commercialisation directe.

Pour aider la Soeur, la réunion a proposé que Monsieur GAHIZI Jean Damascène s'occupe de ce dossier comme chargé à titre intérimaire du Bureau Commercialisation des produits des jeunes.

En réponse à la question de méthode de travail, ces deux personnes devront préparer un document de travail donnant les détails sur l'aspect organisationnel de l'opération, au besoin ce document ferait objet de discussion lors de la prochaine réunion.

Avant que la séance ne soit levée un participant a soulevé le point concernant le classement et la décentralisation des dossiers.

Le Président de la réunion a répondu que ce point a été précisé lors de la dernière réunion mais qu'il y a toujours le problème des armoires et étagères que la gestion n'est pas à même de fournir. On a pris la résolution d'acheter ce matériel dans la rubrique réservée à l'achat de l'équipement technique.

En outre, le Directeur Général a porté à la connaissance de l'assemblée qu'en attendant la décentralisation le personnel du Secrétariat de la Direction Générale est réparti comme suit :

Madame DUSINGIZE Pauline est désormais chargée du classement et de la tenue des dossiers de la Direction Générale tandis que Monsieur YARARA Thomas s'occupe de la supervision des activités de la dactylographie. Pour la tenue du Secrétariat de la Direction Générale, il est souhaité que Monsieur GENDANEZA Eraste, oeuvrant actuellement au cabinet soit affecté à la Direction Générale de la Jeunesse. En considération des stages dont il a bénéficié et du fait qu'il était affecté auparavant à la Jeunesse on juge qu'il serait plus rentable à ce nouveau poste que dans la transmission des dossiers qui peut être assuré par un autre agent.

- La programmation des congés

Le Directeur de l'Encadrement et Formation s'en occupera.

La séance a été levée à 11 heures 45'.

Fait à Kigali, le 15 mai 1986

Le Rapporteur de la Réunion

MUKABURASA Spéciose.-

Le Président de la Réunion

MUNYAMBARAGA Narcisse

Directeur Général de la Jeunesse

Diffusion

- Monsieur le Ministre de la Jeunesse
et du Mouvement Coopératif

K I G A L I

- Monsieur le Secrétaire Général
au MIJEUCCOOP

K I G A L I

- Monsieur le Directeur Général
..... (Tous)

- Chef de Service (Tous)

Diffusion

- Monsieur le Ministre de la Jeunesse
et du Mouvement Coopératif

K I G A L I

- Monsieur le Secrétaire Général
au MIJEUCCOOP

K I G A L I